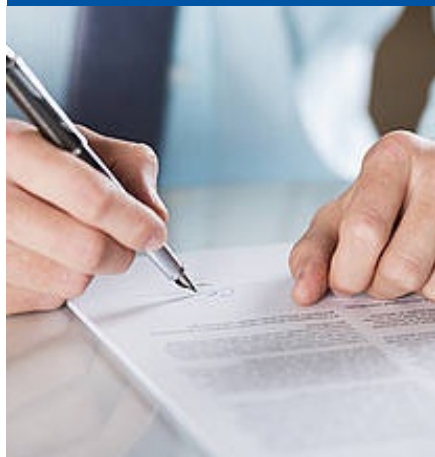


ACTUALITÉS

Opcalia et l'Education nationale renforcent leur partenariat



PARTENAIRES

Publié le : 18.04.2017 - Modifié le : 07.12.2017

Le ministère de l'Education nationale souhaite accentuer sa coopération avec le monde professionnel. Dans ce but, il a récemment signé une convention quinquennale avec Opcalia en sa qualité d'OCTA*. Objectif: promouvoir les formations technologiques et professionnelles initiales, secondaires ou supérieures, quelles que soient les modalités de formation. L'apprentissage en fait bien sûr partie.

Opcalia et son délégué Octalia ayant fait le choix de promouvoir « les alternances » pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, il était normal que l'OPCA** devenu OCTA au 1er janvier 2016, resserre ses liens avec l'Education nationale. Ceci dans le prolongement des actions déjà menées par le passé par Octalia. C'est chose faite depuis **la récente signature d'une convention de coopération avec le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**, conjointement avec les branches de l'aérien, de la chaussure, la couture, l'habillement, le textile et le recyclage (d'autres branches pourront s'associer à cette convention par avenant).

Dans ce cadre, Opcalia s'engage à mener diverses actions de promotion des formations technologiques et professionnelles initiales, secondaires ou supérieures, « *quelles que soient les modalités de formation* ». **L'apprentissage est bien sûr au cœur de ce partenariat.**

Axes de coopération

Les signataires ont défini plusieurs axes de coopération:

- ✔ **Analyser les évolutions des métiers** et des qualifications professionnelles dans leurs contextes européen, national, régional et local: mise à disposition des travaux des Observatoires paritaires des métiers, réalisation d'études communes...
- ✔ **Etudier l'évolution des certifications** : Opcalia et les branches signataires contribueront à la rénovation et à la création des diplômes les concernant en réalisant des études. Avec l'Education nationale, ils réfléchiront à l'articulation entre les CQP et les diplômes.
- ✔ **Informier sur les métiers** : Opcalia et les branches apportent leur concours aux actions menées par le ministère en matière d'information et d'orientation sur les métiers, tant auprès des élèves que des étudiants. Opcalia s'engage à contribuer à l'aide à l'orientation des apprentis.
- ✔ **Développer la formation en milieu professionnel** : Opcalia mobilise les branches pour faciliter l'accueil en stage ou en période de formation en milieu professionnel des lycéens et des étudiants. Il s'engage à favoriser les pôles de stages et incite des adhérents à alimenter le site www.monstageenligne.fr.
- ✔ **Développer l'esprit d'entreprise** et favoriser la mobilité européenne des jeunes.
- ✔ **Développer les actions de communication** : échanges de documentations, mise à disposition ou acquisition de matériel, mise en place d'actions spécifiques. C'est dans ce cadre qu'Opcalia a lancé la campagne « **Nous les apprentis** » 2016 diffusée sur BFM TV.

Comité de pilotage

Un comité de pilotage a été constitué pour fixer annuellement les priorités de coopération, le programme annuel d'actions

présenté au conseil d'administration d'Opcalia, et pour suivre et évaluer la mise en œuvre de la convention signée pour 5 ans.

Petit rappel...

Lorsqu'il est devenu certain, avec la loi du 5 mars 2014, que les OCTA perdraient leur agrément fin 2015, Opcalia a choisi de se rapprocher d'Octalia, premier collecteur national de la taxe d'apprentissage avec 497 millions € collectés en 2015 plutôt que de créer ex nihilo un nouvel outil dédié à l'apprentissage. C'est sur la base de valeurs partagées qu'Octalia est devenu le délégataire d'Opcalia pour collecter et gérer la taxe d'apprentissage des 170 000 entreprises qui lui font confiance.

En 2016, Opcalia a collecté 500 millions € en sa qualité d'OCTA, soit 14% de la collecte TA sur 3 milliards d'euros au plan national.

*Organisme Collecteur de la Taxe d'Apprentissage

**Organisme Paritaire Collecteur Agréé

« Nous les apprentis » 2016 le Teaser !

Découvrez le Teaser des histoires de Jérémie, Marine et Fatoumata, jeunes apprentis et contrat de professionnalisation au cours de la campagne « Nous les apprentis » 2016 diffusée sur BFM TV entre décembre 2016 et janvier 2017...

Octalia : délégataire d'Opcalia pour la collecte de la taxe d'apprentissage

A compter du 1er janvier 2016, Octalia devient le délégataire d'Opcalia en matière de collecte de la taxe d'apprentissage. Avec des ressources qui s'élèvent à 550 millions d'euros en 2015, Octalia est le leader dans la collecte de la taxe d'apprentissage en France...



[EN SAVOIR PLUS](#)



www.opcalia.com